

www.tendancehotellerie.fr

Pays : France

Dynamisme : 6



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

## Pour Logis, l'activité des hôteliers indépendants chute brutalement face à l'épidémie de Coronavirus



En moins de 15 jours, Logis Hôtels, leader de l'hôtellerie-restauration indépendante en Europe, et qui représente 16% de l'hôtellerie française, voit sa croissance passer de +37% à -6%.

Sur les 6 premières semaines de l'année 2020, la croissance des réservations directes de Logis Hôtels était de +37% et celles des OTA de +11%. Au cours des 2 dernières semaines, nous avons constaté un arrêt brutal des réservations, tant à l'hôtel qu'au restaurant. Cette semaine, nos réservations directes sont passées dans le rouge à -6% et celle des OTA, plus exposées à la clientèle internationale, plongent à -9% déclare **Karim Soleilhavoup**, Directeur Général du Groupe Logis Hôtels – Citotel.

En 2018, les hôteliers et restaurateurs indépendants ont traversé une longue période de contraction de leur activité liée au blocage des routes par les « gilets jaunes » ; En pleine période creuse, de nombreux chefs d'entreprise ont dû solliciter des facilités de trésorerie. En 2019, alors qu'ils remboursaient ces prêts de trésorerie, ils ont dû faire face à la perte importante d'activité liée aux grèves qui ont limité les déplacements professionnels et familiaux, y compris pendant les fêtes de fin d'année.

En ce début de mars 2020, les hôteliers et restaurateurs indépendants ne peuvent que constater des chambres, des salles de restaurant et des salles de réunion vides. Les restaurateurs qui ont également une activité de traiteur perdent des marchés colossaux avec l'annulation des salons ou des événements sportifs. Beaucoup ne se remettent pas de l'épidémie de COVID-19 !

www.tendancehotellerie.fr

Pays : France

Dynamisme : 6



[Visualiser l'article](#)

Dès le 2 mars, Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runnacher ont mis en place des mesures d'accompagnement comme le report des échéances sociales et/ou fiscales, la possibilité d'un étalement de créances avec l'appui de l'Etat et de la Banque de France, l'obtention ou maintien d'un crédit bancaire via Bpifrance, le financement des salariés par le mécanisme de chômage partiel.

Cet ensemble de premières mesures décale simplement à plus tard les échéances financières. Dans l'hôtellerie et la restauration, une nuitée ou un couvert perdu ne sera jamais rattrapé ; nous ne stockons pas pour vendre quand l'épidémie sera passée. Au moment de la reprise, les établissements ne seront pas davantage en situation de payer les échéances financières décalées selon Fabrice Galland, Président de la Fédération Internationale des Logis et propriétaire de 2 établissements à Bordeaux avec son épouse.

Un hôtel est ouvert 24h sur 24 ; il est donc difficile de mettre ses salariés au chômage partiel. La profession a besoin maintenant d'économies importantes de charges : il faut mettre en place des exonérations pures et simples de charges sociales, d'impôts voire de TVA. Nous avons besoin de mesures fortes et de consignes claires de la part des banques et à Bpifrance selon Fabrice Galland.

L'ensemble des professionnels hôteliers et restaurateurs LOGIS HOTELS et CITOTEL ont reçu les consignes et appliquent les gestes barrières appropriés et appliquent strictement les consignes des autorités. L'économie doit continuer à fonctionner et les 2400 hôteliers restaurateurs indépendants, acteurs économiques et sociaux locaux majeurs, sont aux côtés des entreprises et de leurs salariés qu'ils peuvent accueillir dans de bonnes conditions pour un espace de co-working, un repas ou un séjour.